

Olivier Chastel

«Tout démontre que la Wallonie a emprunté un mauvais chemin fiscal»

LES PHRASES CLÉS

«Le Fédéral montre la voie en réduisant les charges pour doper l'emploi. Malheureusement, en Wallonie, le gouvernement en est encore à maintenir des taxes préhistoriques.»

«Je ne ferme pas la porte à un second tax shift en cours de législature au Fédéral, mais ce n'est pas encore à l'ordre du jour.»

«Une scission des chemins de fer est irréalisable et coûterait très cher.»

INTERVIEW

MARTIN BUXANT

L'amiral Olivier Chastel est au sixième étage du paquebot de la Toison d'Or, le siège du Mouvement réformateur, à Bruxelles. Il sort la longue-vue et établit le plan de navigation pour l'année politique à venir.

Deux jours de grève à la SNCB cette semaine...

Oui, et c'est une action tout à fait disproportionnée, qui rompt le dialogue et qui a révélé de nouvelles grandes dissensions entre la Flandre et la Wallonie. Les syndicats flamands étaient pour le dialogue, pas les syndicats wallons. À l'insu de leur plein gré, ce sont donc les syndicats qui poussent à la régionalisation de la SNCB. Ils ont servi la soupe sur un plateau d'argent à ceux qui veulent scinder les chemins de fer...

Ce que n'a pas manqué de faire Bart De Wever...

La scission du rail, je le dis tout net, je trouve cela fantaisiste et surréaliste. On sait tous que le tissu ferroviaire belge rend impossible aux trains des grandes lignes de faire demi-tour à Bruxelles, sauf à ce que l'exploitation du rail nous coûte encore plus cher qu'aujourd'hui pendant des années. Et ce n'est pas vraiment notre objectif.

Les raisons qui ont poussé à cette grève sont fondées?

On touche à la marge à certaines modalités du travail des cheminots et ils paralysent le pays, entraînant des conséquences économiques terribles.

Vous voulez dire que le personnel de la SNCB fonctionne avec des privilèges qui n'ont plus lieu d'être?

Je pense que si on veut augmenter la productivité à la SNCB, on doit screener les avantages du personnel. À la lumière de ce scree-

ning, il en est quelques-uns dont on doit clairement discuter. Mais rien que ça, pour les syndicats francophones, c'est déjà de trop.

Cela fait plus d'un an que le gouvernement fédéral promet un service minimum pour la SNCB, or il n'y en a toujours pas.

On a dit d'emblée qu'on voulait que la SNCB réfléchisse à ce service minimum, on n'a jamais dit qu'on allait débarquer et l'imposer. On a aussi ajouté que le gouvernement prendrait ses responsabilités en la matière.

Oui, mais quand?

Mettre en place un service minimum, ça ne se fait pas du jour au lendemain. On a des exemples européens sur lesquels on peut se baser. Je pense qu'on entre dans une phase où on va devoir prendre ce sujet à bras-le-corps, mais il ne faut pas se fixer aujourd'hui un terme et un délai, on doit faire ça dans la concertation.

N'êtes-vous pas en train de reculer parce que vous vous rendez compte que ça va être difficile?

Non, pas du tout. Mais on est pragmatique,

on veut la meilleure formule. De toute façon, on sait que ça fonctionne, entre autres pour avoir un minimum de trains aux heures de pointe.

En 2016, donc, qu'y a-t-il sur votre planche?

On va d'abord avoir les concrétisations des mesures prises – par exemple l'augmentation nette de salaire pour les travailleurs, les bas salaires en particulier. On va aussi pouvoir mesurer l'impact de nos mesures, comme la réduction des charges, sur la création d'emplois. On sait que c'est sur les bas salaires qu'il y a une réserve d'emplois pour les employeurs, donc on a mis l'accent là-dessus. Tout ceci va être mesuré à l'aune de cette année 2016.

Vous parlez des bas salaires, mais la classe moyenne, c'est l'oubliée de ce gouvernement...

On sait que c'est les bas salaires qui ont le plus besoin de salaire net pour pouvoir relancer la consommation et donc l'économie. On les a priorisés dans le temps, mais sur la législature, on sait que les moyens salaires auront également leur augmentation nette de 100 euros/mois. On n'a pas uniquement privilégié les bas salaires!

Et que proposez-vous pour encourager encore davantage les gens qui travaillent du matin au soir?

Notre réforme fiscale progressive est là pour cela: on a 8 milliards d'euros sur la table! On a diminué les charges qui pèsent sur le travail, c'est clair et c'est net. C'est ça qui va apporter un nouveau souffle à notre économie.

Les rapports récents du FMI et de l'OCDE disent qu'il faut aller plus loin en la matière. Êtes-vous prêt à pousser un second tax shift?

Aujourd'hui, on ne parle pas encore de second tax shift parce que c'est en fonction des différents contrôles budgétaires qui vont arriver qu'on va constater si le financement du tax shift sera bien au rendez-vous et si on peut dégager des marges au travers des effets retours. On verra si on peut aller plus loin mais je n'exclus rien d'ici la fin de la législature.

Vous qui avez été ministre du Budget, pouvez-vous assurer que tout est sous contrôle à ce niveau-là?

Je suis en tout cas persuadé que le tax shift en tant que tel est financé. Mais je ne peux pas dire aujourd'hui que tous les paramètres macroéconomiques seront au vert d'ici la fin de la législature et vont nous permettre de boucler tous les budgets comme on les a prévus. Ce gouvernement, contrairement à ce que faisait le précédent, a été le premier à fournir des prévisions budgétaires jusqu'en 2019, mais il n'est pas anormal de devoir budgétairement revoir les choses.

La situation de l'emploi s'améliore en Wallonie et à Bruxelles...

Le Fédéral a montré le bon chemin en réduisant les charges patronales. On va dans le bon sens pour l'emploi. Malheureusement, côté wallon en particulier, je ne vois rien venir sur une rationalisation des aides à l'emploi. Il y a un an qu'ils réfléchissent. Ils ont des moyens importants depuis la 6^e réforme de l'Etat. Ils sont trop lents, mais j'aurais du mal à juger du fond puisqu'il ne se décide absolument rien. Enfin, c'est faux: ils ont quand même pris quelques mesures visant à ponctionner encore plus les Wallons...

Que voulez-vous dire?

Titres-services: voilà un bon exemple. Le Wallon ne peut plus déduire la même chose que le Bruxellois qui lui-même peut encore moins déduire que le Flamand. En Wallonie, le prix de l'eau augmente plus vite qu'ailleurs. En Wallonie, le prix du gaz est bien supérieur au prix payé en Flandre. La fiscalité sur l'automobile, pareil. Tout démontre qu'on a emprunté un mauvais chemin fiscal en Wallonie. Et la classe moyenne wallonne ne peut plus bénéficier du même pouvoir d'achat que son alter ego flamande à partir du moment où le gouvernement wallon met en place ce genre de mesures. Allez, encore un exemple et qui ne vise pas que la classe

moyenne: la taxe sur le poste de télévision à domicile. À l'heure où tout le monde a la télévision sur son smartphone, en Wallonie, chaque ménage doit payer 100 euros pour un poste de télévision. C'est une taxe d'un autre âge, c'est préhistorique.

Quand vous entendez une responsable de la N-VA dire qu'en 2025, il n'y aura plus de Belgique, cela vous fâche?

J'ai entendu une élue régionale flamande dire qu'elle rêvait que la Belgique disparaisse en 2025, je la laisse rêver, moi je rêve à tout autre chose. Et je suis opposé à ce que la Belgique disparaisse. On n'a pas acheté un chat dans un sac en formant un gouvernement avec la N-VA. On a tous bien lu les statuts de ce parti qui prône une république flamande. Simplement, on a décidé de se consacrer ensemble pendant cinq ans à développer l'emploi et aux priorités socio-économique.

Mais ça indique quand même que la N-VA sera avec le couteau communautaire entre les dents en 2019 pour davantage de régio-

nalisation.

Comme après chaque élection, dans ce pays, les visions se confronteront. En attendant, durant cinq ans, on ne fait pas d'institutionnel.

On vous reproche encore en Wallonie d'avoir associé le MR à la N-VA?

Non, je vais même aller plus loin: beaucoup de Wallons mettent plutôt en exergue la qualité du travail des ministres N-VA. À l'Asile, à l'Intérieur... Dans l'exécutif fédéral, je vais vous le dire: je suis positivement étonné par l'action des ministres N-VA. Ils sont constructifs, ils apportent des solutions, ils ne sont pas obstinés. Ils respectent les accords et travaillent bien.

Etes-vous favorable à l'inscription du principe de laïcité dans la Constitution?

J'y suis favorable intrinsèquement, mais pas la laïcité telle que nous la connaissons en Belgique. Elle est militante, au même titre que les culkes. Du coup, à mes yeux, le mot laïcité ne convient pas. On recherche la neutralité: c'est ce mot-là qui doit être inscrit. Le fait que tous les Belges aient le sentiment d'être considérés de la même manière par toutes les administrations du pays. La laïcité institutionnelle, c'est la neutralité.

CV EXPRESS

Olivier Chastel (51 ans) est député **fédéral et président du MR**. Au cours de la législature précédente, il était **ministre du Budget** au sein du gouvernement fédéral.